



FORMATION BP JEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
- Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous »
Pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage
- Réglementation et pratique en toute sécurité.

Filière sport

- 4^{ème} - 3^{ème}
- **BP JEPS Activités physiques pour tous**
- DE JEPS Animation

Une insertion dans la vie active

- Le BP JEPS est un diplôme délivré par le **Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques** par validation d'unités capitalisables (UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce diplôme permet de s'insérer dans la **vie active** comme enseignant - animateur en tant que salarié ou indépendant, dans une structure ou d'envisager **une poursuite d'études** vers un DE JEPS ou une formation universitaire....

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute



Taux de réussite
Voir site internet

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le
CDFAA de la Corrèze à cette adresse :
<https://cdfaa-de-la-correze.com>

TAUX
D'INSERTION
Voir site internet

CDFAA de la Corrèze
Site de Brive-Voutézac – 19130 VOUTEZAC
05 55 25 27 64
cfa.brive-voutezac@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com

TAUX DE
SATISFACTION
Voir site internet

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en situation
de handicap.



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
Liberté
Égalité
Fraternité

FORMATION

BP JEPS - ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS



Diplôme de niveau 4
Formation en alternance

CDFAA de la Corrèze

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment : - des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques pour tous ; - d'associations, notamment sportives ; - d'établissement d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ; - d'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...). Il/elle peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique

Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac vous propose une formation **BP JEPS Activités Physiques pour Tous** qui répond aux besoins des professionnels.

Les objectifs de la formation sont de

- concevoir des projets d'animation sportive,
- conduire des séances d'animation sportive adaptées au public,
- construire des cycles d'apprentissage, d'animation,
- être capable d'adapter son activité au public,
- devenir un éducateur polyvalent.

Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat. (Parcours hors apprentissage possible)
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Etre titulaire du P.S.C 1.
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

- **Pré-requis :** Etre âgé de 18 ans minimum
- Maîtrise de la langue française
- Obtention des TEP BP JEPS et réalisation des tests de sélection ou avoir des équivalences (tableau disponible sur le référentiel du diplôme)

Contenu pédagogique :

- Enseignement technologique et professionnel :

U.C.1.Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (91h)

U.C.2.Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (91h)

U.C.3.Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous » (245h)

U.C.4. Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage (245h)

Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **672h sur 14 mois**.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation et des périodes en structure.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenti est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Voutezac auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations, mise en situation